

Metz, le 28 décembre 2022

Service Aménagement, Biodiversité, Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal ANDRES  
Tél : 03 87 28 33 42  
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

**Monsieur le Président de  
l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied  
Route de Brecklange  
57220 BOULAY-MOSELLE**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant des travaux de remise dans le talweg naturel d'un affluent du Lollenbach sur la commune de GUINGLANGE.  
Courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération.  
**RÉF.** : Votre courrier en date du 08/12/2022  
**P.J.** : 1

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**> Travaux de remise dans le talweg naturel d'un affluent du Lollenbach sur la commune de GUINGLANGE.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **15 décembre 2022**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique numérique de l'environnement : **2022-010**
- Dossier réalisé par : **EPAGE des Eaux Vives des Trois Nied à BOULAY-MOSELLE**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond.

Je vous prie de trouver ci-joint le récépissé clôturant son instruction administrative.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de la justice

administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site internet : <https://citoyens.telerecours.fr>

Conformément à la réglementation en vigueur, une copie du présent courrier ainsi que du récépissé seront affichés à la mairie de GUINGLANGE où cette opération sera réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera également être consultable en mairie de GUINGLANGE durant la même période.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,

pt l'adjointe



Céline DELLINGER

A. BRAN